



Déclaration préalable CTA 7 février 2020

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CTA

Ce nouveau CTA se tient dans le contexte social dont nous avons souligné le caractère préoccupant dans notre dernière déclaration. La mobilisation continue et la détermination des personnels s'amplifie, face à la radicalisation et au mépris affiché par le gouvernement et notre institution, qui n'entendent pas leurs légitimes revendications.

Ce CTA est bien un nouveau CTA et non un CTA de repli comme il a pu être faussement indiqué dans les envois accompagnant les convocations. En effet les lignes directrices académiques de gestion et les arrêtés relatifs à la création des services régionaux ont été rejetés par l'unanimité des organisations syndicales lors du CTA du 31 janvier ce qui implique la convocation d'un nouveau CTA en vertu du règlement de notre instance. Les raisons du rejet de ces deux points par notre organisation syndicale vous ont été longuement expliqués le 31 janvier.

Ajoutons que la FSU s'oppose au projet de transfert de la santé en milieu scolaire de l'éducation nationale vers les collectivités territoriales ainsi qu'à tout projet de création d'un service de santé scolaire en académies. La FSU refusera un scénario de décentralisation de la santé à l'école qui s'entendrait sur la totalité du champ, médecins et infirmières y compris dans les établissements scolaires. Les infirmier.es de l'Éducation nationale doivent continuer à exercer au sein des établissements scolaires au service des élèves et de leur réussite. La politique éducative sociale et de santé doit rester sous la responsabilité et la gouvernance du Ministère de l'éducation nationale.

Nous nous attendions à recevoir de nouveaux projets de textes pour les deux points à l'ordre du jour. Ce qui ne s'est pas produit. Cela implique donc que, par respect du débat démocratique et de l'article 18 de notre règlement, l'ensemble des modifications apportées aux deux textes nous soit présenté en séance, le contraire ne serait qu'une nouvelle preuve donnée par notre institution du déni de dialogue social et de son mépris de l'ensemble des organisations syndicales et, de fait, des personnels qu'elles représentent.

Lors de la préparation du CTA du 19 décembre qui a été annulé, pour faire suite à un engagement pris par vous Madame la Rectrice lors du CTA du 5 novembre, la FSU avait demandé un bilan de la session 2018/2019 de Parcoursup. Compte tenu de l'importance de ce point et son ampleur nous nous attendions à le voir à l'ordre du jour et à recevoir des documents préparatoires, ce qui n'a pas eu lieu. La FSU a donc renouvelé cette demande avec d'autres en questions diverses. Il est incompréhensible, alors qu'un engagement avait été pris par l'administration à ce sujet, de devoir fonctionner ainsi.

Vu la gravité de la situation, impossible de ne pas évoquer aujourd'hui la première session des E3C qui se déroule actuellement dans notre académie dans la plus grande confusion et surtout dans des conditions parfois extrêmement inquiétantes pour la jeunesse de notre pays et pour la démocratie. La première session des E3C se déroule actuellement dans notre académie dans la plus grande confusion, alors même que le SNES-FSU alerte depuis des mois sur l'impréparation de ces épreuves,

la négation du caractère national du bac qu'elles représentent et les ruptures d'égalité qui en résultent. Partout dans l'académie, la FSU aux côtés des personnels lutte par la grève et en organisant des rassemblements massifs contre **la mise en œuvre des E3C, pour l'annulation de cette session et sa transformation en épreuves terminales nationales**. Les personnels et les élèves, dans de nombreux lycées de l'académie, se mobilisent dans ce but et plus globalement pour exiger l'abrogation de la réforme du baccalauréat. Dans de nombreux établissements la mobilisation a déjà permis le report des épreuves, qui ne peut être qu'une première étape. L'Éducation Nationale fait cependant preuve d'un jusqu'au-boutisme autoritaire pour continuer à imposer la mise en œuvre d'une réforme contestée de toutes parts, et l'exercice du droit de manifestation et d'expression s'est vu opposer une volonté répressive inconcevable et inacceptable en démocratie.

Le SNES-FSU dénonce les tentatives d'intimidation et de répression visant les personnels mobilisés, qui se multiplient :

- Équipe du CAAEE présente sur place incitant les élèves à porter plainte contre les enseignants mobilisés ;
- Anticipation de la date limite de correction dans certains établissements, au mépris du calendrier académique.

Les pressions et menaces se multiplient aussi contre les élèves :

- Présence policière, ou des équipes mobiles de sécurité du rectorat devant les établissements le jour des épreuves,
- Élèves menacés d'un zéro pour avoir participé à la mobilisation et n'avoir pas composé,
- Volonté de prise en compte d'épreuves passées seulement par une minorité d'élèves de l'établissement.

Le SNES-FSU condamne avec la plus grande fermeté les méthodes adoptées par le Rectorat pour imposer la passation d'épreuves rejetées par les personnels et les élèves en usant d'intimidations et de menaces au mépris, des droits les plus élémentaires. Pour des motifs idéologiques, l'Administration persiste dans son aveuglement volontaire et refuse de reconnaître l'amateurisme qui prévaut dans l'impréparation de ces épreuves. Il y a urgence à sortir de l'impasse en annulant cette session, pour revenir à des épreuves terminales, nationales et anonymes.

Pour finir, la FSU appelle les personnels à continuer de se mobiliser pour l'abandon de la première session d'E3C et la transformation de ces épreuves en épreuves terminales nationales anonymes. Et elle appelle dans le cadre interprofessionnel, à continuer et à amplifier le mouvement contre la réforme des retraites par points, inédit de par son ampleur et sa durée : plus de deux mois de très forte mobilisation !

Pour cela elle appelle les personnels à participer aux actions prévues localement la semaine prochaine et à se mettre massivement en grève le 6 février jour.